

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021**

**2021 V.259** Vœu relatif aux budgets dédiés à la propreté

-----

**Le Conseil de Paris,**

Considérant que la propreté de l'espace public est une priorité pour les Parisien·ne·s ;

Considérant les disparités manifestes de propreté de l'espace public entre les arrondissements ;

Considérant les disparités de densité de population et d'utilisation de l'espace public, liées à la présence de diverses typologies de commerces, services publics, équipements touristiques et de loisir, habitants et usagers, influençant la propreté et l'intensité d'usage de l'espace public ;

Considérant la nécessité d'adapter et de renforcer les moyens humains et matériels dédiés au nettoyage selon la spécificité des arrondissements et les difficultés inhérentes à leurs usages ;

-----

Sur proposition de Léa VASA, Jérôme GLEIZES, Alice TIMSIT, Fatoumata KONÉ et des élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris (GEP),

Emet le vœu que la Ville de Paris :

- publie les budgets consolidés dédiés à la propreté par arrondissement ainsi que les modalités de calcul des dotations ;
- établisse une liste des critères de priorisation afin d'adapter les dotations, droits de tirage et ressources humaines de chaque arrondissement proportionnellement aux enjeux de salubrité de leur espace public ;
- crée un fonds avec droit de tirage, à la disposition des initiatives des arrondissements, en matière de sensibilisation à la démarche zéro déchet et de création de dispositifs innovants.